

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 27-28

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur :
JEAN HENNARD

Rédactrice en chef :
EVA ELIE

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE

SUISSE

REVUE MENSUELLE MONATLICHE REVUE

Abonnement :
Fr. 5.— par an

Le numéro : 50 ct.



A tous ses fidèles abonnés et lecteurs

L'Effort Cinégraphique Suisse, Lausanne

présente ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année



UNE ANNÉE PASSA...

Après les échanges de congratulations et de vœux, il nous paraît utile, en reprenant contact avec la réalité, de faire un peu le point. Il serait vraiment exagéré de dire que l'an qui vient de s'écouler fut favorable à l'industrie cinématographique suisse. Au contraire, sans pessimisme excessif, reconnaissons bien franchement qu'il fut l'un des plus difficiles que l'on ait vécus.

Le beau rêve de la Chambre syndicale semble s'être estompé, pour ne pas dire que ce trop merveilleux projet a eu un enterrement de troisième classe, sans fleurs ni couronnes... Et la Convention, me direz-vous ? Oui, c'est vrai, 1932 a vu la réalisation de ce qui devait être un grand pas en avant. Mais déjà, après à peine dix mois d'existence, la voilà bien menacée. Tant parmi les loueurs que parmi les exploitants, il se trouve une toujours plus agissante majorité qui ne l'applique... qu'au quart. « Marché de dupes », entend-on prononcer de divers côtés et, à moins d'un miracle toujours possible, il semble que son sort ne tardera pas à être réglé et qu'elle figurera sous peu au rang des antiquités glorieuses.

Il est extrêmement pénible de constater que la solidarité entre cinégraphistes a été bien oubliée... malgré ces temps de crise intense. Beaucoup trop de directeurs trouvent bon de mener contre leurs concurrents une guerre sournoise, à la grande joie d'une galerie, s'amusant de ces chicanes mesquines. Avec une pareille mésentente, comment voulez-vous que des revendications aient quelques chances de succès, tant auprès de la presse quotidienne que des autorités ? C'est pourquoi le cinéma est si durement traité de part et d'autre. Partout surgissent des commissions de censure, dont on peut souvent discuter les compétences autant que l'équité dans leurs jugements sur les films.

Voulez-vous un autre exemple ? *La question des droits d'auteurs*. Sans relever une fois de plus toute l'injustice de ces taxes, nous ne comprenons pas, à vrai dire, les positions prises par nos diverses associations. Tandis que les directeurs de cinémas de la Suisse allemande marchent avec un bel entrain — avec trop de précipitation, dirions-nous même — leurs collègues de la Suisse romande restent béatement sous leurs tentes, donnant ainsi de sérieux atouts à l'adversaire. Et, pour couronner cette incohérence, les loueurs ont décidé, malgré une très forte minorité, de soutenir,

jusqu'à une certaine limite financière, l'Association cinématographique suisse allemande.

Disons-le bien nettement, une pareille façon d'agir est tout simplement insensée. Il fallait obtenir, en s'expliquant suffisamment, un accord général, unanime et, alors seulement, se lancer à fond et avec enthousiasme dans la lutte. Ou bien, en cas d'insuccès, les divergences de vues restant aussi fortes, abandonner toute prétention contre la *Société des auteurs* et se soumettre, pieds nus et poings liés, à son bon plaisir. Une division aussi vive entre intéressés au même succès, assurera un magnifique échec à tout procès aussi mollement soutenu.

Verrons-nous encore longtemps ce navrant spectacle de ces membres de mêmes associations, semblables aux passagers d'un navire en plein naufrage, occupés consciencieusement à vider l'eau qui envahit leur cabine... dans la cabine du voisin !!!

* * *

Evidemment, nous sommes assez mal placé pour faire des reproches. En effet, loueurs et exploitants ont magnifiquement soutenu « L'Effort Cinégraphique Suisse ». Devant ce splendide appui, notre revue a amélioré sa présentation, en devenant même organe officiel de l'Association cinématographique suisse allemande.

De cette gentillesse envers nous, il serait de la dernière ingratitude de ne pas être reconnaissant. Aussi tenons-nous ici à adresser à chacun, avec nos vœux sincères pour une heureuse année, nos plus vifs remerciements. Croyez-le bien, chers lecteurs, en renforçant votre appui, vous permettez à **votre** organe d'augmenter sa diffusion, et par là son influence, ce qui est au mieux de vos intérêts.

Notre intention est de poursuivre notre but avec une nouvelle vigueur. Grouper tous les cinégraphistes suisses sous le même drapeau, fusionner tous les efforts en vue de la réussite commune, telle est notre tâche la plus immédiate. C'est pourquoi nous aurons l'honneur de soumettre sous peu aux trois associations un projet tendant à remédier aux effets des divergences de vues si funestes à la cinématographie suisse. Créer un nouvel organisme puissant et bien décidé à la lutte ardente pour le triomphe de la corporation, telle est la nécessité de l'heure.

Jean HENNARD.